

Fiche formation	<b>AIPR – Niveau Encadrant</b>	V3.0
-----------------	--------------------------------	------

Lieu de la formation :	<b>Pertuis</b> ou dans vos locaux en intra	Effectif :	<b>12 participants maximum</b>
Durée de la formation :	<b>1 jour – 7 heures</b>	Coût pédagogique :	<b>200€ HT</b> en inter Intra – nous consulter

### Présentation

La formation **AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)** vise à préparer les professionnels du BTP et des travaux publics à intervenir en toute sécurité à proximité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques.

Ce programme obligatoire est conçu pour sensibiliser les opérateurs aux risques liés aux interventions près des réseaux de gaz, d'électricité, d'eau, de télécommunication, et autres infrastructures de réseaux.

À l'issue de la formation, les participants sont capables de maîtriser les bonnes pratiques, comprendre la réglementation en vigueur et prévenir les incidents potentiels lors des travaux, garantissant ainsi la sécurité des équipes et la protection des infrastructures.

La formation **AIPR Encadrant** s'adresse aux responsables de travaux qui supervisent des interventions à proximité des réseaux. Comparé au niveau Opérateur, l'encadrant joue un rôle central dans la gestion de la sécurité des équipes et dans l'application des réglementations en vigueur.

Les titulaires de l'**AIPR Encadrant** doivent être capables de reconnaître les risques potentiels, d'anticiper les consignes de sécurité, et de coordonner les tâches pour garantir une intervention sans danger pour les opérateurs et les réseaux.

### Public concerné

La formation **AIPR Encadrant** s'adresse principalement aux chefs de chantier, conducteurs de travaux, et responsables d'équipes qui encadrent des interventions à proximité des réseaux sensibles (électricité, gaz, eau, télécommunications, etc.).

Elle est destinée à tous les professionnels du BTP et des travaux publics qui ont pour mission de superviser et coordonner les opérations de leurs équipes en veillant à la sécurité et au respect de la réglementation.

L'AIPR Encadrant est essentielle pour toute personne en charge de planifier, organiser et contrôler des travaux où les risques liés aux réseaux sont élevés.

### Modalités d'inscription et de paiement

Inscription réalisable à tout moment, en nous contactant.

Un acompte, correspondant à 30% du montant de la facture, est nécessaire pour valider l'inscription.

Le solde sera versé avant le 1er jour de la formation.

### Prérequis

Il est conseillé de maîtriser la langue française.

### Financements

**VOLT Académie** est certifié QUALIOP1 pour les actions de formation. La prise en charge financière de vos formations est donc possible.

### Méthodes pédagogiques

Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique. La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran adapté, et de supports pour cours (tableau, story-board).



### Programme

- **Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :**
  - Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
  - Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
  - Définitions – Glossaire.
- **La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)**
- **L'exécution des travaux**
  - Le marquage-piquetage.
  - La reconnaissance sur le terrain.
  - En cas de dommage, d'arrêt de chantier...
  - La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours).
  - Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non identifiés, endommagements de réseaux, travaux urgents).
- **La structure et l'architecture des ouvrages**
  - Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.
  - Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.
- **Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.**



### Objectifs

#### **À l'issue de la formation, les participants connaîtront :**

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, leur rôle, leurs responsabilités, leurs obligations avant et pendant les travaux, La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux),

Définitions et glossaire.

Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.

L'exécution des travaux,

La cartographie, le marquage-piquetage,

La reconnaissance sur le terrain,

En cas de dommage, d'arrêt de chantier,

La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens,

Lecture des repérages et affleurants,

Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non identifiés, endommagements de réseaux, travaux urgents),

La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours).



### **Documents délivrés en fin de formation**

Avis après formation  
Attestation de formation

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve de réussite à l'examen QCM officiel.

### **Mobilité réduite**

Nos locaux ne nous permettant pas d'accueillir les personnes à mobilité réduite, nous les invitons à se rapprocher d'organismes tels que le l'AGEFIPH, LADAPT, le GRETA ou l'AFPA.